L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 4 OCTOBRE 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16, par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $2 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué, seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 4 OCTOBRE.

☞ Voir la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Louis Stern & Co—à leur salle d'encan, 36 rue du Camp, grande vente [illegible] de bottes, souliers et [illegible] assortiment qu'[illegible].

Par E. Tourné—No 95 rue Vieille Levée, bitters, whisky, champagne, sirop de limon, etc. Aussi, vin rouge en barriques et en caisses, vermouth, absynthe, etc.

Par S. [illegible]—à son magasin d'encan, vente d'un [illegible] de salon, salle à manger et chambre à coucher. Aussi meubles et [illegible].

Par Hoffman, Marks & Bro.—au No 38 de la rue de Chartres, [illegible] sèches, lingerie, [illegible].

Par A. Fetter—au No 46 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, chaussures, etc. sans réserve.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

Embarras des Radicaux.

Nous enregistrions dernièrement un aveu du journal de l'illustre Forney, *The Press*, de Philadelphie, aveu qui peut expliquer l'adoption du suffrage universel comme méthode de reconstruction. Sans le vote des nègres, disait le journaliste radical, le pouvoir échapperait inévitablement aux mains des républicains pour tomber dans celles de leurs adversaires. Cet aveu confirme ce que nous avons dit si souvent que jamais, à aucune époque, le parti républicain n'a eu la majorité dans le pays, et que ses doctrines extrêmes n'ont jamais eu l'approbation de la nation. Arrivé au pouvoir par un vote de minorité, au moyen de la division de ses adversaires, ce parti ne s'y est maintenu qu'en provoquant une guerre bien facile à éviter, et en sacrifiant deux millions d'hommes et plusieurs milliards de dollars, non pour sauver l'Union et la Constitution mais pour faire de toutes deux des lettres mortes. Les deux années qui viennent de s'écouler depuis la paix ont démontré de la manière la plus irréfragable ce que les quatre années de guerre avaient déjà prouvé, que les républicains n'avaient qu'un but—le pouvoir—et qu'un mobile—la curée des places.

La doctrine du suffrage des noirs n'a été imaginée à la dernière heure que comme un levier destiné à sauvegarder ce que les habiles ont nommé la pondération du pouvoir et ce qui signifie tout simplement le maintien de la majorité radicale au moyen de l'élément électoral noir contre la réaction conservatrice des masses au Nord. Les radicaux n'ont même pas eu la pudeur de déguiser leurs motifs, et leurs procédés ont présenté le plus singulier exemple de contradiction qu'on puisse imaginer.

Le prétexte dont ils ont coloré leur ingérence dans la détermination des qualités électorales pour les Etats du Sud, a été l'article de la Constitution qui autorise le Congrès à rejeter toute forme de gouvernement d'Etat qui n'est pas républicaine. On est parti de là pour établir que toute Constitution qui n'admettait pas le suffrage universel était anti-républicaine. Or les gens qui votaient cette doctrine essentiellement nouvelle dans la république américaine, représentaient les Etats qui tous avaient jusque là méconnu les beautés de cette théorie ingénieuse. A l'heure qu'il est, il n'y a pas encore un seul Etat du Nord où le suffrage universel soit appliqué. Le Massachusetts lui-même ne reconnaît le droit de vote qu'aux gens de couleur qui savent lire et écrire.

Si les radicaux, par une illumination soudaine, eussent été tout d'un coup éclairés sur les mérites du suffrage des noirs, il nous semble qu'en gens convaincus de consent du comment cer par l'offrir à leurs constituants et par en faire l'expérience chez eux. Charité bien ordonnée commence par soi-même. On n'est pas disposé à croire à la sincérité de novateurs qui avant trouvé un remède extraordinaire—mais qui peut tuer le malade aussi bien que le guérir, proposent à leurs ennemis d'en faire l'essai, au lieu de l'offrir à leurs propres amis. On n'a donc pas manqué de faire ressortir la contradiction dans laquelle était tombée la majorité congressionnelle.

Si l'égalité des droits civils et politiques, l'égalité au scrutin, à l'école, à l'église, est un droit primordial du nègre, peut-on exiger l'application de ce droit au Sud et ne pas l'exiger au Nord? Le dilemme était embarrassant. Les enfants terribles du parti, les fanatiques de la doctrine étaient en faveur de son application partout et toujours. Mais les habiles hésitaient. Les populations du Nord n'étaient pas sous le joug militaire. Il fallait les consulter et alors on affrontait un danger qui menaçait de faire de l'égalité des nègres une chose morte; ce danger était celui du rejet de cette égalité par les électeurs blancs. Déjà, le Connecticut avait repoussé par une majorité de 6000 voix, un amendement proposé à la Constitution de l'Etat en faveur du suffrage des noirs. De là ces hésitations dont les conventions d'Etat nous donnent actuellement le spectacle.

On insère d'une façon honteuse dans les amendements à la Constitution une clause sur le suffrage noir, mais on a soin de la soumettre à la ratification du peuple. Cela se passe dans l'Etat de New York. Ailleurs, comme dans l'Ohio, on tergiverse sur l'admission des enfants de couleur aux écoles publiques. A Springboro, dans le comté de Warren, les directeurs des écoles après avoir admis 17 négrillons sur les bancs de l'école, sont revenus sur leur décision, effrayés par les clameurs populaires qu'avait occasionnées cette tentative audacieuse d'appliquer le bill des droits civils. Or, le peuple de l'Ohio sera prochainement appelé à effacer le mot *blanc* de sa Constitution, et ces symptômes sont loin d'être favorables aux doctrines égalitaires.

C'est un fait que les républicains de bonne foi n'oseraient pas démentir, c'est que si les électeurs qui ont le droit de voter pour les membres du Congrès sectionnel actuel, étaient consultés sur la question de l'égalité des noirs au scrutin et à l'école, la majorité de ces électeurs se prononcerait contre cette égalité et ce croyons-nous, dans tous les Etats, même dans le Massachusetts. Il y a là deux conclusions à tirer: la première c'est que les mesures du Congrès sur la reconstruction n'ont pas l'approbation du peuple des Etats actuellement dans l'Union; la seconde c'est qu'il est odieux de vouloir imposer au peuple du Sud que compte que tre millions de noirs dans son sein, le vote universel qui établirait dans cette section la prédominance des noirs, quand le Nord repousse une égalité qui, vu le petit nombre des noirs établis dans cette section ne pourrait donner à ceux-ci aucune influence appréciable dans les élections.

Les radicaux ont été peu sensibles aux critiques dont leurs plans de réforme ont été l'objet de la part des conservateurs, mais peut-être le seront-ils davantage à la condamnation que les populations du Nord ont déjà commencé à prononcer. Le verdict de leurs propres constituants les menace trop directement dans leur existence pour ne pas en amener un grand nombre à se procurer. Leur triomphe a été trop rapide pour qu'il soit durable. Espérons que leur chute sera plus rapide encore. Nous ne sommes qu'au début de la réaction. D'ici aux élections de novembre 1868 elle aura pris des proportions telles qu'une débâcle du parti radical est facile à prévoir.

ELECTIONS DANS LES CANADAS.—Le résultat général des élections du Canada est aujourd'hui connu. Le Parlement de la nouvelle Confédération comprendra 108 membres favorables au gouvernement et 73 de l'opposition. Les provinces d'Ontario, de la Nouvelle Ecosse et du Nouveau Brunswick sont celles qui ont donné le plus de voix à l'opposition. Sur 116 membres qui les représentent, 58 combattront le gouvernement. Quant à la province de Québec, (Bas Canada) où l'influence des prêtres est toute puissante, très peu de représentants libéraux y ont été élus.

Le Parlement canadien se réunira au mois de nove[illegible]

TAXES SUR LE COMMERCE, LES PROFESSIONS, ETC.—Nous publions aujourd'hui un avis de l'Auditeur d'Etat sur le paiement de la taxe affectant le commerce, les professions et occupations à la Nouvelle-Orléans. Cette taxe est de 1/4 de 1 pour cent sur les recettes ou ventes brutes, et concerne le semestre finissant le 30 septembre. Un retard dans le paiement de la taxe entraînerait une addition de 20 pour cent au montant comme pénalité. Voyez l'avis.

Le département du Trésor vient de faire saisir pour quatre cent mille dollars de propriétés appartenant à M. Henry Hart, de New York, une des personnes compromises dans les récentes fraudes de whiskey. On parle aussi d'une enquête qui serait ouverte sur les actes officiels de M. Messmore, sous-commissaire du revenu de New York.

PAROISSES ASCENSION.—Nous lisons dans le *Pionier*:

L'élection a eu lieu hier et aujourd'hui, dans le calme le plus complet. Il est vrai qu'il n'y avait aucun motif de discorde puisqu'un parti seul, les radicaux, ont pris part au scrutin. La population blanche, au dépens de laquelle se joue cette comédie, n'a peut-être pas donné 50 votes, bien qu'elle compte près de 1,000 citoyens enregistrés. Elle a protesté par son abstention contre l'arbitraire qui présidait ces élections.

Les élus des radicaux sont un M. Hemstead, agent du bureau des affranchis qui habite notre village depuis quatre ou cinq mois à peine, et Robert Poindexter, affranchi, appartenant autrefois à M. Xavier Dugas.—Un ignorant et un oiseau de passage. Tels sont ceux qui ont charge de représenter les intérêts de notre paroisse.

DESTRUCTION DES CHENILLES.—On lit dans le *Pionier*:

M. Steinman a expérimenté sa machine à détruire les chenilles, samedi dernier, devant une foule nombreuse réunie devant son atelier. N'ayant pu se procurer l'insecte qui mange le coton, M. Steinman a été obligé de se servir de chenilles qu'on désigne ici sous le nom de *brûlantes* et qui sont beaucoup plus dures à tuer que les autres. Malgré cela, la réussite a été complète, elles ont immédiatement été foudroyées par le fluide.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—3 octobre.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, Opticien
Encoignure Chartres et Bienville.

8 heures A. M.	79 degrés.
Midi	81 "
3 heures P. M.	82 "
6 heures P. M.	81 "

UN AUTRE CHEMIN DE FER DE VILLE.—Le contrôleur a vendu hier à M. F. Wintz, le représentant de la compagnie des chemins de fer de ville, le droit de passage pour une ligne ferrée passant rue Esplanade, Dauphine, Chartres, des Français, Liberté, Bourgogne et Canal. L'achat a été fait à un cent et une trentième de cent par passager. C'est le plus haut prix obtenu par la ville dans la vente du droit de passage pour chemins de fer, jusqu'à présent.

RAPPORT MORTUAIRE.—Il y a eu dans les dernières 24 heures 9 décès dont 5 de la fièvre jaune.

PETIT CHANGE.—Le trésorier a pu changer hier des remises faites à la police en billets de $20 contre des billets de faible dénomination. Tous les billets de $20 rentrés dans la caisse de la ville n'en ressortiront plus que pour être détruits.

AUTORITÉS.—Un de nos confrères annonçait hier que le général Hartsuff qui a été très malade, mais non de la fièvre jaune, allait beaucoup mieux.

Le maire Heath est assez indisposé pour ne pas pouvoir se livrer aux occupations de son bureau.

RECORDER AHERN.—Le recorder Ahern alité depuis quelques jours, a pu se lever hier, et ses amis espèrent qu'il pourra bientôt reprendre les devoirs de sa place.

FAITS DE POLICE.—Samuel Gillivin Balton et W. Dawson, arrêtés hier dans le District, sont accusés par Elijah Walker de vol, d'insulte, d'abus, de menace et de malice. La charge est lourde et très probablement les trois chevaliers y succomberont.

J. B. Stewart a été arrêté pour mépris de Cour, n'ayant pas comparu, en vertu d'une sommation, comme témoin devant le recorder Vennard.

Johnny Burke a été arrêté, pour vol, au marché aux légumes. Encore si c'eût été au marché aux fruits, cela se comprendrait mieux. Mais voler des légumes, c'est inexcusable.

Nouvelles du Mexique.

Voici ce que nous trouvons de plus intéressant dans les journaux de la Vera Cruz apportés par le steamer Cruzader:

Un décret de Juarez change le mode judiciaire dans les procès criminels pendants, de manière à mettre les cours en état d'arriver à de promptes conclusions. Le même décret contient plusieurs sections relatives à l'établissement d'un système de revenu de l'intérieur.

Le *Monitor* dit que la Sra De Concepcion Lombardo de Miramon a été créée princesse de l'Empire d'Autriche.

Les assertions d'après lesquelles le corps de Maximilien, mal embaumé, se serait décomposé, qu'une partie de son nez aurait été remplacée ou réformée avec de la cire et qu'il aurait fallu faire quelque chose aux yeux, sont incorrectes. Les médecins qui ont vu le corps disent qu'il n'est pas vrai qu'il ait subi aucune décomposition, ni qu'aucune partie du nez manque. Quant aux yeux, ils ont été arrangés comme il est d'usage de le faire dans tous les embaumements.

D. Vicente Luca préfend être la seule personne qui ait travaillé à l'embaumement du corps.

Somero, ex-ministre de Maximilien, ayant payé son amende de $5,000, a été relâché.

On dit que le général Corona a écrit au gouvernement qu'il soutiendrait Juarez pour la présidence et a garanti l'appui de Jalisco. Ils disent qu'ils tiendront leur parole.

Rien encore de décidé à l'égard de Santa Anna.

Le *Siglo* dit que la mort du général Juan Alvarez est authentique. Des lettres de faire part ont été reçues.

Un banquet a été donné au général Diaz à Puebla. Dans ce banquet, après la censure de la violation par Juarez de la Constitution de 1857 et de ses propositions dans la Convocatoria, le général Diaz a été nommé candidat à la présidence. Dans sa réponse, il n'a ni refusé ni accepté la nomination, mais il a parlé favorablement de Juarez et s'est déclaré le champion de la Constitution à laquelle il avait prêté serment.

La trahison de Queretaro.

Le traître Lopez, qui a vendu l'empereur Maximilien pour quelques onces d'or, vient de publier dans le *Monitor*, de Mexico, un mémoire qui occupe quinze colonnes de ce journal. Sa tentative de justification nous paraît peu concluante. On remarquera dans les extraits que nous donnons ci-dessous, l'invraisemblance du récit de Lopez. Comment l'homme qui commande la position qui est la clef de Queretaro, se rencontre tel subitement nez à nez avec des ennemis qui lui mettent le pistolet sur la gorge, et comment ces ennemis lui laissent-ils la liberté de ses mouvements, et la faculté de communiquer avec d'autres généraux impérialistes? Voilà ce qui est inadmissible. On pourrait admettre tout au plus qu'après avoir vendu sa position, il a eu un remords et a essayé de faire avertir Maximilien pour que celui-ci eût le temps de s'enfuir, mais cette supposition même est problématique.

"Je n'ai commis, dit Lopez, aucune trahison, je n'ai rien vendu. Je n'ai manqué ni à mes devoirs de soldat ni à mes amitiés. Je n'ai donc pas eu à recueillir le fruit d'une série de trahisons. Je dois déclarer que si je me sentais coupable d'une trahison, j'aurais assez de courage pour laver cette infamie en me jetant moi-même dans les bras de la mort, la seule ressource que laissent les remords en ce monde, la seule aussi qui puisse délivrer une famille d'une tache aussi ignominieuse."

Parlant ensuite de la situation de l'armée de Queretaro, Lopez explique que les munitions de guerre étant épuisées, la situation étant désespérée, l'empereur s'était décidé à faire une sortie pour gagner la côte s'il était possible. Il continue en ces termes:

"A plusieurs reprises, l'empereur m'avait manifesté son désir de sortir de la place; il se défiait de plusieurs chefs et de plusieurs corps d'armée, aussi les garnisons furent-elles changées sur différents points. J'en appelle à l'honneur du général Escobedo: il peut dire s'il n'est pas vrai que plusieurs officiers et beaucoup de soldats, surtout des étrangers, ne lui ont pas offert de passer dans ses rangs.

"Dans la nuit du 14 mai, l'infortuné empereur me demanda si j'aurais le courage de sortir de mes lignes, et d'aller trouver l'ennemi pour traiter avec lui. Sur ma réponse affirmative, il me demanda de sortir dans le plus profond secret, et de solliciter pour lui la permission de quitter la place avec le régiment de l'impératrice et quelques personnes de sa suite. J'obéis à ses ordres. Je fus reçu avec les formalités ordinaires dans une réception de parlementaire, et je fus présenté au général en chef, Mariano Escobedo.

"Dans une conférence qui ne dura pas cinq minutes, je lui expliquai le désir de l'empereur, et Escobedo me chargea de dire à l'archiduc qu'il n'était pas autorisé par son gouvernement à donner des garanties, et qu'il fallait que l'empereur se rendît à discrétion ou qu'on se battît. Je me retirai avec cette réponse, et j'arrivai à mon campement vers minuit. L'empereur, contre son habitude, qui était de se coucher de huit à neuf heures, était encore levé. Il m'avait demandé plusieurs fois, me faisant chercher par les aides de camp du général Castillo. Aussitôt qu'il sut mon arrivée il me fit venir en présence du prince de Salm ou du colonel Pradillo, je ne sais pas lequel; l'un des deux peut certifier mon assertion.

"Il me demanda le résultat avec anxiété, et, sur ma réponse, il voulut savoir si j'avais vu le général en chef en personne. Quand je lui eus dit, il me chargea, avec un désappointement visible, de faire desseller ses chevaux, ceux de sa suite et ceux du régiment de l'Impératrice, qui étaient préparés à sortir, puis il alla se coucher. Toute l'armée, qui a vu les préparatifs de marche, peut attester ce que je dis. Ces préparatifs, ce n'était pas la première fois que nous les faisions, mais dans l'état où se trouvait l'armée, il nous fut toujours impossible de mettre à exécution le projet de l'empereur. L'ennemi, en avait conçu la plus grande audace. C'est alors qu'il fit la tentative désespérée qui devait coûter tant de sang.

"De tous ces faits peuvent témoigner le prince de Salm, Yabloski, Pradillo, dont l'honnêteté est notoire, le docteur Blash, D. José de Blasio, des employés et des officiers de la république qui se trouvaient là.

"Toute ma conduite n'a tendu qu'à donner à l'empereur le temps de s'éloigner et à éviter une inutile effusion de sang. Si j'avais pu provoquer une lutte utile, je suis sûr que Maximilien, au lieu de chercher son salut, ainsi que nous l'en avions sollicité, se serait présenté sur le terrain du combat, parce qu'il était naturellement brave, parce qu'il partageait les périls de ses subordonnés."

La lettre de Lopez se termine ainsi:

"Ai-je trahi par lâcheté? Non; j'ai fait mes preuves.

"Par ambition? J'avais la protection et l'affection de l'empereur.

"Par nécessité? J'ai de quoi vivre.

"Par haine? Contre qui?

"Pour avoir de l'argent? On a dit que j'aurais reçu de 10 à 60 mille piastres pour prix de mon infamie. Je tiens à la disposition de celui qui prouvera que je me suis vendu les titres de propriété que je possède, et je lui donne ces titres. Loin de là, je suis prisonnier, j'ai perdu mes chevaux, mes équipages, l'argent que j'avais, y compris cent piastres que M. Blazio m'avait données par ordre de l'empereur, reste de seize cents piastres que j'avais reçues pour préparer la sortie lors de la nuit fatale du 15 mai.

"Pour assurer ma sécurité? On sait que je suis prisonnier comme mes autres compagnons d'armes, et que ma vie est à la disposition de la République.

"Voici ce qui s'est passé après minuit du 14 mai. Maximilien retourna à son logement, et moi, préoccupé du sort de l'armée, je restai debout pour parcourir mes lignes, absorbé par des pensées de toute sorte. Arrivé à la porte de la Cruz, point principal de ma vigilance et recommandé spécialement aux chefs chargés de la défendre, je me vis cerné par des officiers et des soldats qui me mirent le pistolet sous la gorge; je les reconnus aussitôt pour des ennemis, et ils me firent prisonnier.

"Un moment stupéfié, je ne pouvais ni combattre ni m'enfuir. C'est alors que les ennemis qui me tenaient parmi eux ont pris la direction de l'endroit où reposait l'empereur. Gagner du temps et avertir Maximilien pour qu'il pût s'enfuir telle fut mon unique idée. J'allai donc au général Velez et lui fis observer qu'il serait bien d'éviter l'effusion du sang. Le colonel Yabloski fut chargé d'avertir l'empereur qu'il n'avait que le temps de fuir, et j'ignore comment il a pu mettre un si long temps à exécuter sa mission.

"Au point du jour se présenta Maximilien avec quelques personnes de sa suite et des soldats de divers corps ainsi que des personnes n'appartenant pas à l'armée. L'empereur était à pied, dans la rue, et suivi de près par ceux qui m'avaient fait prisonnier, et mettant à profit un moment de confusion occasionné parmi les soldats de la république qui marchaient sous les ordres de Francisco, je m'enfuis sur un mauvais cheval au-devant du malheureux prince. Alors je repris la direction des soldats. Cela se passait devant l'hôtel de l'Aigle rouge.

—Mardi soir sont arrivés à Bordeaux, à bord du navire *la Marie*, capitaine Jaubin, venant de la Nouvelle-Orléans, 31 hommes de diverses nationalités, malheureux débris de l'armée de Maximilien. Ces 34 hommes se dénombrent ainsi: 20 Français, 11 Arabes, 2 Egyptiens et 1 Belge.

Sans argent, sans bagages, misérables dans l'acception la plus complète du mot, ces malheureux soldats ont été, par les soins de la mairie, logés à la caserne de passage, rue Belleville, No 134, où M. Duval, directeur de la caserne, s'est empressé de leur donner des vivres dont ils avaient le plus grand besoin.

Nous ne savons quelles ont été les mesures prises à l'égard de ces militaires, et si l'administration va les rapatrier, ainsi que la plupart en ont exprimé le désir.

D'après une dépêche télégraphique, à leur arrivée à Bordeaux, ces militaires devaient être dirigés sur Strasbourg, par les voies ferrées, le lendemain ou le surlendemain au plus tard de leur arrivée. D'après les ordres du gouvernement, ils doivent être traités comme des soldats français.

C'est par les soins des consuls de France à la Vera-Cruz et à la Nouvelle-Orléans qu'ils ont été embarqués pour la France, et qu'ils ont reçu des secours en vivres et en argent. On leur aurait assuré, en les embarquant, qu'à leur arrivée à Bordeaux ils seraient rapatriés par les soins du gouvernement français, et nous ne doutons pas qu'il en soit ainsi pour tous ceux qui en exprimeront le désir. Une dépêche télégraphique aurait été, à cet égard, adressée au ministre des affaires étrangères.

On nous annonce aussi qu'un autre navire français, le *Nouveau Mexique*, arrivé à Pauillac mardi, a à son bord 262 militaires autrichiens, ayant fait partie de la garde d'honneur de l'empereur Maximilien. Lors de leur arrivée à Bordeaux, qui aura lieu dans trois ou quatre jours, le navire n'étant soumis sans doute, comme la *Marie*, qu'à une quarantaine de quatre jours, ces militaires séjourneront dans notre ville un ou deux jours au plus, et seront logés et nourris à la caserne de passage.

Si nos renseignements sont exacts, ces militaires seraient logés au compte de la ville, et nourris aux frais de la division.—*La Gironde*.

Le congrès des ouvriers à Lausanne

Les malins et les ambitieux qui visent à mener et à exploiter à leur profit les forces de la multitude ouvrière ont organisé le Congrès de Lausanne.

Ce congrès s'est terminé par une promenade sur le lac et par l'inévitable banquet.

L'opinion publique est restée à peu près étrangère à ce qui vient de se passer à Lausanne: un très petit nombre de journaux en ont parlé, et bien peu de gens se doutent en France, en Europe, qu'au milieu de la sécurité générale et de l'indifférence publique, les soi-disant représentants des ouvriers délibéraient gravement à Lausanne sur le renouvellement de tout le système social.

La *Marseillaise* n'était qu'une aimable farce de paysanneries à propos de ce congrès de savants et de professeurs du communisme.

A Lausanne, l'assemblée s'est mise au programme: travailler à l'organisation du socialisme au profit des classes ouvrières.

On croyait en avoir fini avec les excentricités de Pierre Leroux et les gravures des journaux amusants de 1848.

C'était une erreur. Comme il y aura toujours des ambitieux pour exploiter l'incroyable ultra-sion des classes ouvrières et comme il y aura toujours parmi les ouvriers d'assez nombreux de second ordre et des naïfs, les uns exploitant les autres, cette mauvaise plaisanterie du socialisme, du communisme, sera toujours à recommencer.... au profit des plus madrés.

Ce congrès de Lausanne ne manque pas d'une douce gaîté. Il ressemble à un congrès sérieux comme la *Grande Duchesse de Gérolstein* à l'histoire.

D'abord, la Providence est supprimée. Remarquez bien que nous ne disons pas "Dieu," ce qui a fait lieu dans la dernière des impertinences envers les mémoires du congrès des ouvriers. Un membre ayant proposé d'ouvrir le congrès par une invocation à la Providence, a failli être expulsé, la *Gazette de Lausanne* ayant omis de mentionner les protestations soulevées par cette maladresse, a reçu une lettre de rectification du congrès. C'est entendu: la Providence est supprimée.

Passons aux hommes. Le congrès fournit, sur l'organisation *socialiste*, des révélations à remarquer.

Il y a à Londres un conseil général, souverain administrateur de toutes choses sociales et ouvrières. Des bureaux sont établis à Paris, à Lyon, à Bordeaux, dans vingt-trois villes de France, sans oublier Cosne-le-Noireau, que nous félicitons pas.

On en compte en Amérique. Le congrès ouvrier américain tient en ce moment ses séances à Chicago, la nouvelle ville des Lacs.

En Belgique et en Italie, à Bruxelles, à Anvers, à Naples, à Genève, à Milan, l'association a des bureaux, des succursales.

A quoi servent-ils? On ne le dit pas. A conspirer un peu; cela distrait toujours les badauds et fait le profit des meneurs, y compris celui des caissiers. On y propage les saines doctrines de la révolution sociale. Or, ces doctrines, les voici:

A propos de l'Angleterre, le congrès ouvrier de Lausanne prononce avec solennité cet ordre du jour:

"Considérant que les faits cités sont le *résultat d'une organisation sociale* que l'Association internationale a *pour but de changer* en mettant la justice en pratique, l'assemblée passe à l'ordre du jour."

Les Anglais n'ont qu'à se bien tenir.

Dans l'ordre politique, le congrès a déclaré:

"1o Que *l'émancipation sociale* de la classe des travailleurs est inséparable de son émancipation politique;

"2o Que l'établissement des libertés politiques est une mesure première d'une absolue nécessité."

Qu'entend-on, à Lausanne par cette émancipation sociale? L'assemblée va nous le dire:

Pour le moment, c'est la résistance, ce sont les grèves, mais le but plus élevé, c'est la *suppression du salariat*, qui sera remplacé par l'association.

Ici nous arrivons au merveilleux, et si les ouvriers de tous les pays ne sont pas de la bande, ils seront vraiment très exigeants.

Imaginez bien le sens de ces mots: "suppression du salariat" et "association." Voilà l'ouvrier émancipé.

M. de Rothschild commande une grille pour son parc. La grille est faite, les ouvriers arrivent et refusent noblement le salaire dû:—"Nous sommes associés."

Le lendemain même réplique du porteur d'eau et du frotteur.

Vous commandez un pantalon. Au moment où vous offrez de payer la facture, l'ouvrier tailleur repousse votre main: "Nous sommes associés." Il portera le pantalon quinze jours et vous le rendra pour le reste du temps.

Et ainsi de suite. Ce doux congrès de Lausanne est un idéal.

Quant à la propriété du sol (voyez s'il se prend au sérieux!), il a hésité; il a ajourné son arrêt.

Les délégués anglais et allemands veulent le communisme de la propriété; mais des Italiens et des Français ont résisté pour la propriété individuelle.

Ceux-ci, sans doute, ont quelque chose à eux.

L'assemblée a remis la décision à l'année prochaine. Nous voilà, du moins, un an de tranquillité, et un autre congrès à l'horizon pour l'automne de 1868.

C'est à Bruxelles qu'il aura lieu.

Cette représentation sera donnée comme les précédentes, au bénéfice de ceux qui se croient une importance avec les sottises qu'ils font dire et faire par les ouvriers. (*Patrie*)

Le Congrès de la Paix.

Nous lisons dans le *Journal des Débats*:

Tandis qu'une dépêche de l'agence Havas nous annonçait que le Congrès de la paix avait été "dissous par le parti radical genevois," il semble résulter d'un télégramme d'ailleurs assez obscur, adressé à *l'Avenir national*, que la session a été close moins irrégulièrement. Quoi qu'il en soit, les violences qui ont amené cette clôture tout au moins prématurée étaient plus déplacées au Congrès de la paix que partout ailleurs. Il ne manque pas de plaisants en Suisse pour faire remarquer qu'ainsi devait finir, malgré ses intentions pacifiques, une assemblée convoquée dans un palais connu de tous les Genevois sous le nom familier de *la boîte à gifles*.

Pour parler sérieusement, le résultat auquel sont arrivés les adhérents du Congrès ne doit pas surprendre: le problème qu'ils s'étaient posé était déjà assez ardu; ils ont voulu en outre aborder à la fois toutes les questions sur lesquelles l'entente est le plus difficile, et traiter les sujets les plus propres à enflammer les passions. Il était impossible, par exemple, de ne pas exciter les colères les plus vives en venant proclamer un déisme hostile à toute révélation devant une assemblée où dominaient, d'une part, des protestants très attachés aux dogmes du christianisme, et, d'autre part, les partisans des doctrines anti-spiritualistes embrassées avec ardeur en Allemagne et en France par une fraction notable du parti radical. Il ne fallait pas non plus s'imaginer qu'une assemblée dans laquelle figuraient un certain nombre d'économistes et de politiques sensés accueillerait sans réclamation le Manifeste du Congrès de Lausanne, qui veut diviser la société en deux camps ennemis, celui des "exploiteurs" et celui des "exploités." Il fallait enfin une certaine dose de candeur pour s'imaginer qu'on faisait un pas vers la solution du problème de la paix perpétuelle en déclarant la guerre aux institutions politiques adoptées, à tort ou à raison, en Europe par toutes les grandes nations et par la presque totalité des petits Etats.

D'ailleurs la plupart des orateurs étaient étrangers à la Suisse et à ses libres institutions. Un mot triste et vrai sous sa forme plaisante a été dit à l'un des orateurs les plus diffus, par un Genevois: "On voit qu'il y a longtemps que vous n'avez eu l'occasion de parler." Ils parlaient, ils parlaient comme mange un pauvre diable convié un jour par hasard à un festin copieux; mais à travers le flot de leurs paroles on découvrait au fond de rancunes longtemps couvées; de là cette violence de certains discours. *Le Journal de Genève* s'en effraie et fait à tous les hommes qui n'ont pas le bonheur d'être Suisses des reproches parfois mérités, il faut en convenir: "Français, Allemands ou Italiens, ils ont en général si peu l'idée de la liberté, que trop souvent ils la font consister dans la négation de la liberté d'autrui ......L'usage de la liberté nous a habitués à la respecter chez tous. Pour nous, du moins, il n'y a pas de pires despotes que ces libéraux irréligieux qui nous arrivent ici de partout, prêts à nous apprendre à vivre, et tout disposés à nous donner des leçons dont, grâce à Dieu, nous n'avons que faire."

FAITS DIVERS.

LA LÉGENDE DE BARBEROUSSE.

Un journal satirique allemand publie la légende suivante:

"L'empereur Barberousse dort, couché sur la pierre de son tombeau, au fond d'une grotte ignorée.

Le vieil empereur d'Allemagne dort, sa grande épée de combat est à son côté et sa barbe blanche est si longue qu'elle le couvre tout entier. Il dort depuis des siècles, attendant le jour où il se relèvera pour la bataille et le triomphe.

A ses pieds, son page veille, écoutant tous les bruits de la terre, avec mission de prévenir son maître quand sonnera "l'heure de l'unité allemande."

Un bruit de fanfare éclate et le page sort de la grotte pour écouter:

—Qu'est ce? dit l'empereur.

—C'est le Sultan qui traverse l'Allemagne, revenant de France et rentrant dans ses Etats.

—Ce n'est pas l'heure de l'unité allemande, dit le vieil empereur.

Et, se recouchant sur sa tombe, il s'endort.

"Les cloches sonnent, les fanfares retentissent de nouveau. Le page sort de la grotte et écoute.

—Qu'est ce? dit l'empereur éveillé par le bruit.

—Ce sont les Autrichiens vainqueurs au festival de Paris, qui rentrent à Vienne.

—Ce n'est pas l'heure, dit Barberousse, et il se rendort tout attristé.

"Pour la troisième fois l'air s'emplit de fanfares et d'acclamations. Le canon tonne et de toutes parts retentissent les vivats du peuple réuni.

L'enfant s'écrie:

—Sire! enfin voici le jour venu de l'unité allemande. Levez vous!

—Quest-ce? demande le vieillard en saisissant sa grande épée.

—C'est l'Empereur de France qui vient voir l'Empereur d'Autriche, il entre à Salzbourg.

—Ce n'est pas l'heure, enfant. L'Allemagne a vécu, et les destins ne s'accompliront pas! Laisse-moi dormir, et ne m'éveille plus désormais.

Et le vieil empereur brise son épée, une larme tombe sur sa barbe blanche, et, croisant les mains, il se rendort pour jamais."

La légende finit là!

La vertu principale de Garibaldi, celle qui l'élève au-dessus du niveau des aventuriers vulgaires et qui lui a valu l'admiration des masses, c'est son désintéressement que ses ennemis mêmes sont forcés de reconnaître.

Quand il était dictateur à Naples, il était aussi pauvre que le dernier de ses soldats: une dame anglaise lui demanda la permission d'emporter son foulard, il ne le lui permit qu'après beaucoup d'hésitations. Quand l'indiscrète Anglaise se fut éloignée:

—C'est mon dernier foulard, n'est-ce pas? demanda-t-il à son domestique.

—Oui, général.

—Oh! cela me désole, comment faire maintenant?

—Général, je vous prêterai le mien.

—Nous trouvons dans l'*Europe* de Francfort le récit suivant, bien attristant, s'il est vrai, et que nous voudrions voir démentir:

A N... sur Marne se trouvait un instituteur communal, peu rétribué et vivant.... de privations.

Mais ce n'est pas tout que la misère, il faut encore joindre les deux bouts et ne faire tort à personne. Le pauvre instituteur voulait bien ne manger qu'à moitié de sa faim; il pouvait se passer de tout plaisir et se refuser les plus innocentes douceurs. Mais il fallait se présenter proprement vêtu devant les autorités et attra... par le bout de l'année sans avoir contracté la moindre dette.

Il se dit: "Je suis assez vigoureux, travaillons." Il alla s'offrir aux vignerons pour donner un coup d'épaule ou prêter ou exécuter quelques travaux rustiques. On le payait en argent ou en nature, plus souvent en nature qu'en argent. Mais enfin il arrivait à gagner sa vie à la sueur de son front, — suivant le précepte de Dieu.

La chose parut inconvenante. On mit le pauvre homme en demeure de perdre sa place ou de renoncer au travail manuel. Entre le principal et l'accessoire, l'hésitation n'était pas possible. Le maître d'école resta maître d'école et rien de plus. Seulement, comme il était bien sage et bien humble, et bien pauvre, on lui a accordé une compensation. On l'a autorisé à faire un débit de tabac...., et de liqueurs.

La mesure qu'il débite à deux entrées, l'une pour les élèves, l'autre pour les consommateurs. Il y a une salle entre la boutique et la classe, mais, pendant la classe, personne à la boutique, de sorte que la classe est souvent interrompue par un client qui vient se faire verser un petit verre d'eau de vie.

Les enfants doivent bien rire quand leur maître leur enseigne qu'il ne faut point fumer et qu'il faut boire de l'eau. Il prêche d'exemple par nécessité. D'ailleurs la pipe est contraire au décorum, et, même dans les lycées de province, un professeur soupçonné d'avoir grillé un cigare serait bientôt destitué. Qu'adviendrait-il à un simple instituteur!

—*L'International* raconte une histoire assez amusante:

Au commencement de Saint-Martin's lane se trouve une maison de prières de quakers. Comme la porte est ouverte au public, il s'y passe quelquefois des scènes curieuses.

Deux jeunes gens pénétrèrent hier dans l'enceinte du *meeting house*. Tous les quakers étaient immobiles, attendant avec une patience évangélique que le Saint Esprit daignât les inspirer.

On aurait entendu voler une mouche.

L'un des deux intrus lève la main en l'air, et, tenant entre ses doigts une tarte d'un penny, il crie d'une voix solennelle:

—Le premier qui parlera gagnera la tarte.

Un quaker se lève précipitamment en disant:

—Sors d'ici, infidèle, sors d'ici, et......

—La tarte est à vous, monsieur, fait le polisson en déposant la tarte dans la main du quaker abasourdi.

—On oublie presque toujours quelque chose en voyage.

Le czar Alexandre II, à son retour de l'Exposition, avait oublié un cosaque à son passage à C.......

Le pauvre kalmouck était descendu à la station et le train s'était remis en marche sans lui.

Impossible de se faire comprendre du malheureux délaissé, qui n'entendait pas plus l'allemand que le chef de gare de C.... n'entendait le russe.

Comme il aurait fallu un certain temps au chef de gare pour apprendre le russe et au cosaque pour apprendre l'allemand, on prit le parti de télégraphier.

Voici la correspondance qui s'échangea:

C....—No 1752. Cosaque oublié à la gare. Pas d'argent. Pas de tabac. Que faire?

Saint Pétersbourg—No 2378. Renvoyez cosaque contre remboursement. Petite vitesse. Payer tabac.

C.......—No 1797. Cosaque parti, train 149, avec tabac.

Saint Pétersbourg—No 3529. Reçu Cosaque en bon état. Payé transport. Chef de gare décoré.

—Les époux B.... habitent au quatrième étage d'une maison de la rue Saint Honoré. Hier ils se querellaient pour une cause futile.

—Oh! s'écriait B....., ça ne peut durer comme ça. J'en finirai un jour; je me tuerai.

—Toi, répliqua la femme, te tuer, t'en aurais pas le courage.

La fenêtre était ouverte.

—Ah!.... va me ramasser, répondit B....

Et franchissant d'un bond la fenêtre, il se précipite dans l'espace.

Sa femme pousse un cri déchirant qui attire les voisins, dans les bras desquels elle tombe évanouie. Quelques instants après, lorsqu'elle reprit connaissance, elle fut heureuse de retrouver auprès d'elle son mari tres bien portant.

Par un heureux hasard, B.... était tombé sur une voiture chargée de paille et ne s'était fait aucun mal.

Les deux époux ont juré de ne plus se quereller.

—A l'*Avenir*, M. Georges Pouchet analyse un curieux travail de M. le docteur Magitot sur les dents et leurs maladies.

Il résulte des recherches de M. Magitot que la carie ne provient ni de la boisson, ni de la nourriture, ni du voisinage de la mer, ni de ceci, ni de cela, mais de la constitution même de la salive. A l'état normal, la salive est alcaline et ne produit sur les dents aucun effet fâcheux; mais si elle est acide, elle attaque le tissu des dents et finit par le détruire.

D'où vient cette acidité? M. Magitot en donne des raisons ethnographiques. Ainsi, en France, la population d'origine celtique aurait une denture supérieure à celle qui descend des Romains ou des Germains. D'après M. Magitot, l'Auvergne, la Bretagne, la Franche Comté, le Dauphiné, le Languedoc et le Roussillon sont presque indemnes de la carie dentaire, qui se développe au contraire au nord de la France, dans le bassin de la Loire, l'ancienne Guyenne et la Provence autour de Marseille.

—Une petite anecdote marseillaise de temps en temps n'est jamais désagréable. Servez chaud.

Deux enfants du chef-lieu des Bouches du Rhône visitent ensemble le Jardin d'acclimatation:

—Ce que je ne comprends pas, dit l'un des deux Marseillais, après avoir admiré les beautés de l'endroit, ce sont les deux lettres S. Z. brodées sur les casquettes des employés.

—Hé, bagasse! tu n'es pas fort! répond l'autre, ne vois-tu pas que cela veut dire: *Surmont sardin*!

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Vote dans l'Alabama.

Bataille dans un faubourg de Richmond.

Les officiers du Revenu repoussés par les distillateurs.

Plusieurs personnes blessées des deux côtés.

Nouvelle baisse sur le Coton à New-York.

Nouvelles d'Italie.

L'insurrection de Viterbe.

Prise d'Orvieto par les insurgés.

Crainte d'une brouille entre la France et l'Italie.

Londres, 2, minuit.—Les nouvelles d'Italie sont très graves. Une dépêche de Florence dit que le soulèvement a été d'une violence sans égale à Viterbe. Les insurgés ont capturé Orvieto et occupent toutes les routes qui y conduisent. Le commandant des forces pontificales a demandé assistance à l'Italie, ce qui a été refusé. La révolte est sérieuse sans aucun doute et d'un caractère alarmant. On craint une interruption de relations amicales entre la France et l'Italie.

Florence, 2.—Des dépêches officielles, publiées aujourd'hui, ne disent rien des affaires de Rome, mais confirment la nouvelle de l'insurrection à Viterbe.

Mobile, 3.—Le coton a fermé calme à 18. Vendu 800 balles. Reçu 651; exporté 1,780. Le vote total du comté de Mobile est de 4 683 dont 112 blancs. Presque tous ont été pour la convention.

Pas de décès de la fièvre jaune aujourd'hui.

Montgomery, oct. 3.—On a reçu les retours d'élection de deux jours de 15 comtés ou 61,100 citoyens avaient été enregistrés. Il y a en 31,660 votes, ce qui fait 3,000 de plus que la majorité voulue.

New York, 3.—Coton lourd et en baisse de 1/2 c. Vendu 1,400 balles à 21 1/2.

Baltimore, 3.—Farine plus ferme. Superfine 9 $[illegible]$.

Philadelphie, 3.—Les officiers du Revenu ont fait une descente sur des distilleries illicites près de Port Richmond, faubourg de cette ville, et ont été repoussés. Ayant reçu des renforts, ils sont retournés ont pris les distilleries et procédaient à l'enlèvement des appareils lorsqu'ils ont été attaqués de nouveau et chassés. On a usé de briques et de pistolets. Le député marshal des Etats-Unis a reçu six blessures sérieuses. Thomas Lacey, un des émeutiers, a reçu une balle à la tête. Plusieurs personnes ont eu du mal des deux côtés.

Washington, 3.—Les corps de Mme Surratt, Booth et autres ont été secrètement transportés par ordre du département de la guerre et enterrés dans une tranchée de l'entrepôt No 1. Le changement était nécessaire pour faire place à des améliorations projetées.

Le Revenu a touché aujourd'hui $1,500,000.

L'Hon Edmond Cooper du Tennessee, a été nommé secrétaire particulier du Président.

Une cour martiale sera convoquée à Vicksburg pour juger le général Kautz.

Le général Forsyth a été relevé de l'inspection du cinquième district militaire.

La législature d'Honolulu a passé et le roi a signé un traité avec les Etats-Unis.

Les contrats avec les compagnies, pour le transport de la malle dans tout le Sud, sont tous exécutés d'une manière satisfaisante. Les retours reçus pour le 1er semestre jusqu'au 30 septembre, montrent que le service se fait bien.

Le colonel Mersmore, compris de résigner, a demandé qu'on ajourne de deux jours. On le lui a refusé et il ne donne pas même [illegible]; le secrétaire McCulloch s'est décidé à le renvoyer.

New York, 3.—Fonds incertains, par suite des nouvelles d'Europe et du resserrement du marché monétaire. Argent actif à 7 p. 0/0. Gouvernements fixes, 5-20, avec coupons 111 7/8 à 112. Or, à la clôture, 143 1/4. Sterling 109.

Augusta, 3.—Coton 17 3/4 à l'ouverture et à 17 à la clôture. Vendu 145 balles. Reçu 50. La grande rareté de l'argent arrête les ventes.

Washington, 3.—Le colonel Frank, commandant de place, a reçu du général Canby l'ordre de ne plus s'opposer à l'exécution des procédures civiles de la Cour de Circuit des Etats-Unis.

Savannah, 3.—Coton actif à l'ouverture, mais plat et lourd à la clôture.

Charleston, 3.—Coton actif et plus ferme. Vendu 300 balles. Reçu 920.

Louisville, 3.—Vendu 27 boucauts de tabac. La gelée endommage la récolte, et les prix ont haussé. Farine active à 8. Coton 19.

St Louis, 3.—Tabac actif. Farine languissante, superfine 7 50. Extra 8 50. Porc 24 50. Beurre 17 1/2. Graisse calme mais ferme de choix à 25. Whisky nominal.

Cincinnati, 3.—Farine plus ferme. De famille 11 50. De fantaisie 12 50. Coton plat, sans changement à 18 1/2 à 19. Whisky inactif. Provisions généralement plus fermes. Bacon 15. Saindoux ferme.

Albany, 3.—Horatio Seymour a été élu président permanent de la convention démocratique. Dans son discours il a dit que l'action du parti républicain n'était que révolution, non pour diviser mais pour détruire le pays, et que le peuple tournera et l'écrasera. Il s'est opposé à la répudiation, il a dénoncé la corruption officielle et a terminé en faisant appel à l'unité d'action pour le salut du pays. La convention s'est ajournée à demain.

(*Dépêches d'hier après midi*)

DÉFENSE DE JEFFERSON DAVIS.

La force Exécutive dans le Tennessee.

Washington, 3.—L'assertion d'après laquelle le département de l'Exécutif s'intéresserait au procès de M. Davis est entièrement dénuée de fondement. Depuis que M. Davis a été livré aux autorités judiciaires, en mai, l'autorité fédérale ne s'est pas occupée de son affaire.

L'hon James Lyons, de Virginie, de retour du Canada où il était allé voir son client, représente M. Davis comme très anxieux d'être jugé. La défense soutiendra que la doctrine constitutionnelle reconnue au Nord et au Sud, avant la guerre, enseignait que la première allégeance des citoyens était due à l'Etat, l'Etat ayant un contrôle immédiat sur sa vie, et ses biens et qu'une infidélité à cette allégeance entraînait la perte de ces deux choses.

Londres, 2.—Bons, 72.

Francfort, 2.—Bons, 74 5/8.

Paris, 3.—Bourse plus ferme. Les rentes ont haussé.

Nashville, 3.—Le colonel Blackburn, à la tête d'une compagnie de cavalerie tennesséenne, a expulsé les vieilles autorités municipales et a inauguré les nouvelles.

New York, 3.—L'or a haussé sous l'influence de nouvelles particulières reçues d'Europe, annonçant une baisse dans les fonds américains à Londres et des troubles imminents en Europe. Fonds inactifs. Gouvernements calmes et faibles. Argent actif à 7 0/0. 5 20 avec coupons, 112 3/4. Coton calme à 22.

Le *Picayune* a reçu la dépêche particulière qui suit:

Washington, 3—J'ai autorité pour dire que le Président, convaincu que ses ennemis et les ennemis de la Constitution et de l'Union, ne peuvent être maîtrisés par des mesures passives, a décidé d'adopter une politique plus active et plus décisive. Par suite de cette résolution, il a commencé par composer les éléments d'un nouveau cabinet qui sera entièrement démocratique, et dont les membres se seront engagés à résister à la suspension du Président, dans le cas où le Congrès aurait recours à un acte pareil.

Le nouveau cabinet ne sera annoncé qu'après les élections d'automne qui toutes auront lieu avant la réunion du Congrès.

Il y a des brisants dans la marche du parti radical, soyez-en sûr.

—La marine militaire de la Russie compte actuellement, dans la Baltique, 81 navires portant ensemble 492 canons, jaugeant 112,637 tonneaux et représentant ensemble une force à vapeur de 22,660 chevaux.

Sur ces 81 navires, 24 sont cuirassés et se composent de deux frégates de 24 et de 14 canons, trois batteries flottantes de 25 canons chacune; six corvettes de 6 à 8 canons, en construction, dix monitors à une tour armée de 2 canons; trois monitors à deux tours, dont deux en construction.

Les autres bâtiments de l'escadre de la Baltique comprennent 6 vaisseaux de ligne à hélice, 8 frégates à hélice, 6 frégates à roues, 12 corvettes à hélice et 13 avisos ou canonnières.

Il faut ajouter à cette flotte 2 transports à hélice, 18 transports à voiles attachés aux ports de Cronstadt, Sweaborg et Revel, et 32 petits vapeurs à aubes et à hélice.

Les navires blindés de la Russie sont armés de canons de 25, 30 et 38 centimètres, et les bâtiments en bois de pièces de 20, 25 et 30 centimètres.

Le budget de la marine, pour l'exercice 1867, s'élève à la somme de 66,573,460 fr, dont 56,523,151 francs de dépenses ordinaires et 10,049,309 fr de dépenses extraordinaires.

—Mme X.... n'avait jamais joué à la roulette, pas plus qu'au trente et quarante. Elle était assise, l'autre soir, à deux pas de la table de jeu, entre son mari et quelques amis et amies. Ma foi, dit-elle, je vais risquer un louis sur un numéro.—A ton gré.—Mais sur quel numéro? Eh bien! dit le mari mets sur le chiffre de ton âge.

La dame s'approche de la roulette, jette sa pièce sur le tapis vert découpé par tranches et casiers.

Tout à coup le croupier appelle: 36!

—"Trente six," dit le mari. Ma femme vient de gagner trente deux fois sa mise! Six cent quarante francs!

Et de plus loin qu'il l'aperçoit:—Bravo! lui crie-t-il. Eh bien! que t'avais-je dit? Gagné—Eh! répond avec humeur la dame, j'ai perdu, au contraire!—Perdu?—Tu me dis tout haut devant tout le monde: "Mets sur le chiffre de ton âge!" J'ai mis sur l'âge que je me donne. "Vingt sept" ans! Pourquoi ne m'as-tu pas conseillé tout bas de mettre sur le chiffre de mon âge réel?—Ce fut encore le mari qui eut tort.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 3 octobre.

On pensait que les ventes de coton d'hier amèneraient aujourd'hui plus de change sur place, et que la position monétaire s'améliorerait, mais ces espérances ne se sont réalisées. Nous en sommes au même point. La cargaison du *Great Eagle* et les transactions ont, néanmoins, relevé un peu le moral de nos hommes d'affaires et surtout celui des facteurs.

Les cours de l'or ont suivi lentement ceux de New York; la semaine dernière, nous allions plus vite que Wall street. Le taux d'ouverture a été de 143 3/4 contre 145 et celui de la clôture de 144. Les ventes annoncées embrassent $2800 à 143 1/2 $2000, en deux sommes égales, à 113 3/4, $3000 à 143 7/8 et $8000 à 144. La spéculation semble avoir disparu. — Il ne s'est rien fait d'important dans l'argent. 400 piastres mexicaines se sont vendues à 137. Nous cotons encore les demi piastres américaines à 137 à 137 1/2, les piastres mexicaines à 136 1/2, 137 pour la monnaie courante et 2 1/4 à 2 1/2 de prime pour de l'or. Ni les unes ni les autres sont en demande.

Le change étranger a montré un peu plus de vitalité qu'hier. Une traite commencement ou 1,200 livres sterling a passé à 151 5/8, 2,000 livres de banque à 157 1/2 et 1,000 livres à 158. Le circul. No 1 peut être coté à 155 à 156, mais on ne pourrait pas avoir au-dessous de 157 certaines signatures de première classe. Le change de banque est coté à 158, quelques banques exigent davantage.—Dans le change sur France, 1,000 francs, en change particulier, à 3 61 1/4 et 30,000 de banque à 60. Le commercial No 1 est tenu à 3 65.

Le change américain a acquis encore plus de fermeté. Les banques ont tiré sur New York à 1/4 de prime; quelques lots ont, cependant, changé de mains à 1/8. Le change commercial à vue a rapporté le pair et même 1/10 de prime; il est tombé à 1/10 escompte, taux d'achat des banques. Les transactions comprennent $20,000 et $50,000 à vue, à 1/10 à 1/8 acheteurs, à 1/4 d'escompte, $10,000 à 1/4 de prime, $2,000, $1000 et $13,000 de banque à 1/8 de prime et $15,000, à trente jours, à 1/4 escompte.

Il ne s'est pas vendu de bons de la ville. Nous cotons les consolidés à 80 à 85, et les émissions en faveur des chemins de fer à 76 à 77, avant les coupons. Les "Stock" de la Louisiane sont cotés à 58 à 60; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 73 à 73; les bons (nouveaux) du chemin de fer de Jackson à 70 à 72, les bons de l'Opelousas, première hypothèque, à 51 à 55.

Les gros billets se sont un peu améliorés. Quelques transactions ont eu lieu à 15 et les grosses, mais vers la clôture, on demandait généralement à 11 1/2. Les courtiers ont acheté des petits lots sur les comptoirs à 11 1/2 à 16, mais les transactions ont été extrêmement limitées à 16. Le marché peut être coté, à la clôture, à 11 1/2 à 15 les gros billets et 12 1/2 à 3 les petits billets. Les billets de l'Etat sont nominaux à 28 à 30 d'escompte et ceux de la banque de la Louisiane à 11 à 11 cents. Ni les uns ni les autres ne sont recherchés.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi, 3 octobre 1867.

COTON.—L'annonce d'une baisse à Liverpool de 1/2d et d'une bonne demande qui y a amené des ventes qui se sont élevées à 12,000 balles, n'a exercé sur notre marché qu'une bien faible influence aujourd'hui, mais malgré cela, les prix ont été plus faibles et les chiffres acceptés ont été ceux qu'on avait précédemment repoussés. En somme on a pu remarquer que les facteurs étaient disposés à faire face à la demande obrenment à les cotes, et que les acheteurs ont consenti à traiter sans opposer de nouvelles concessions—excepté, toutefois, quelque peu de la [illegible] dont les limites sont encore au-dessous des taux demandés.—Les opérations avaient été restreintes par la faiblesse des approvisionnements offerts, les ventes n'ont pu embrasser qu'un montant bien moins fort que ceux des transactions d'hier car elle ne se sont élevées qu'à près de 100 balles. La demande a été faite en partie pour la France et pour l'Angleterre, mais en moindre partie pour le Nord. Nous continuons à coter l'ordinary à 15 à 15 1/2; le low middling à 18 à 18 1/2; le middling à 19 à 19 1/2. [illegible] leurs relations que le coton était tout autant recherché pour remplir les ordres venant du Nord et les qualités demandées pour le Havre ont souvent commandé 1/2 c et au delà des prix des plus élevés de l'échelle.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept.	1,879 balles	
Reçu aujourd'hui	142	
précédemment	10,179	
		12,2[illegible]
Expédié aujourd'hui	[illegible]	
précédemment	6,675	[illegible]
Stock en mains		1831

SUCRE.—Les derniers ventes de premières récoltes [illegible] de la Louisiane ont été faites [illegible] petits lots de premier [illegible]. Il y a de plus le sucre de Cuba. Le marché est calme [illegible] 17 cts pour le jaune clarifié à 12 1/2 cents pour le sucre blanc. Le marché au sucre de Cuba est fait calme et il ne s'y fait que des ventes en détail à 14 à 14 1/2 pour les Nos 12 et 13 en caisses; 13 1/2 à 14 pour les Nos 11 et 15 à 15 1/2 pour les Nos 16 et 18; 15 1/2 à 16 pour les Nos 19 et 20.

MÉLASSE.—Il ne reste entre les mains de détaillants que quelques barils de mélasse de la Louisiane qui sont tenus à 70 c. Le marché est [illegible] de mélasse de Cuba [illegible]. Les détenteurs en demandent [illegible].

Le steamer Forsyth de St Louis, est arrivé à notre levée, hier. Son chargement est bien faible, à cause des eaux basses. Ce bateau ne nous a apporté presque rien. [illegible] de farine et pas de provisions. Trois steamers et deux remorqueurs traînant des barges partis de l'Ouest sont arrêtés en route pour le trop bas à cause de la baisse des eaux des rivières des hauts. Il serait impossible de prévoir le jour de leur arrivée.

FARINE.—Stock faible. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 175 barils, dont 75 de simple extra à $10 50; 50 de double extra à $11 50; 200 de trip. les à $12 75; 50 de choix à $13 25; ou à $13 50, 50 de superfine à $10 50, 50 de double extra à $11, 200 de fantaisie pour qualité vant à $13 50, 200 de triple extra à $12 50 et 100 do à $12 75 le baril.

MAÏS.—La demande le maïs est limitée, mais le stock de l'article est faible. Marché ferme et sans changement. Ventes de 800 sacs de maïs blanc et 250 de blanc et mélangé à $1 10 le boisseau, et 100 sacs de celui de blanc de fantaisie à $1 10 le boisseau.

AVOINE.—Les approvisionnements d'avoine sont faibles, mais presque pas de demandes.—Ventes à 80 cts le boisseau.

SON.—Le marché est ferme et les prix ont été meilleurs aujourd'hui. Ventes à $1 75 les cent livres.

FOIN.—Fort stock de foin de l'Ouest en magasin. Ventes du nouveau de l'Ouest à $30 le tonneau.

SAINDOUX.—Faible approvisionnement et bonne demande. Ventes de 150 barils de prime, en trois lots à 16 c la livre.

BACON.—Les jambons cirés au sucre sont rares et en bonne demande. Les principales ventes d'aujourd'hui ont embrassé 5 barriques d'épaules à 15 c, 6 barriques de côtés désossés à 19 cts et 5 do de clear ribbed à 18 3/4 c la livre.

PORC.—Marché calme. Pas de demandes de lots ronds et nous cotons nominalement $26 75 à $27 le baril de mess.

ŒUFS.—Les œufs en caisses se vendent au débarcadère $24 à $28 la douzaine et en barils et en caisses 26 à 32 c la douzaine.

VOLAILLE.—Les jeunes poules changent de mains au débarcadère à $6 à — la douzaine, et les mères à $8 — à — la douzaine, les dindes à $24 la douzaine.

HUILE.—Le stock d'huile de charbon en barils est faible tandis que celui de l'huile en cans est rond. La demande est bonne et à cause d'une baisse dans le Nord les prix sont plus élevés. Dans le commerce par placements nous cotons 58 à 60 cts le gallon, l'article en barils et en cans 65 à 70 cts. L'approvisionnement d'huile de lin est modéré et la demande bonne; l'article peut être coté ferme à $1 45 à $1 48. L'huile de graine pressée en été et en hiver n'éprouve qu'une demande modérée à $1 10 à $1 15. Il n'y a sur le marché que fort peu d'huile de lard pressée en hiver, elle commande $1 25.

BEURRE.—Les grades de choix tant de beurre du Nord que de celui de l'Ouest sont réduits et les prix penchent en conséquence vers la hausse. L'approvisionnement des autres bonnes qualités est rond, mais elles sont calmes. Nous cotons le bon beurre du Nord à 30 à 33 c la liv, le beurre de choix, 37 à — la livre. Le beurre de l'Ouest 25 à 30 la qualité de choix et 18 à 22 cents pour le bon.

LAINE.—Il y a un fort approvisionnement de laine pleine de glouterons, mais la qualité n'éprouve pas de demandes. Les grades plus élevés sont rares et en bonne demande. Nous cotons la laine pleine de glouterons 10 à 13 cts la livre, la laine 28 à 32 c, la native de la Louisiane 18 à 21 c, celle du Texas 19 à 20 merino 21 c et 25 à 26 pour 3/4 à 7/8 merino.

TOILE D'EMBALLAGE DU KENTUCKY.—Cette toile est cotée à 25 à 26 c la yarde.

BRIQUES.—L'approvisionnement en est ample et suffit à la demande, qui est limitée. Nous cotons $15 à $50 le millier de briques anglaises prises au débarcadère et les briques américaines, de construction à $15 à $17.

VINAIGRE.—Fort approvisionnement et demande limitée. Le vinaigre de cidre est coté à 22 1/2 à 25 c, le Cincinnati grape se débite à 25 à 27 1/2 c et le vinaigre blanc français 75 cents le gallon.

SEL.—L'approvisionnement de sel est faible et la demande de l'article est limitée. Nous cotons le gros, en magasin à $2 30 à $2 40 le sac, le fin $2 45 à $2 5, le gros en entrepot $2 15 et le fin $2 30.

Avis.

Bureau de l'Auditeur—Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1867.

LES personnes qui exercent des professions ou font un commerce ou un métier dans la ville de la Nouvelle-Orléans sont avertis que la taxe d'un quart d'un pour cent sur le montant de leurs ventes ou recettes brutes, pour le trimestre expirant le 30 septembre 1867, est maintenant due et doit être payée au bureau du Trésor, au coin des rues Royale et Conti, dans les 30 jours qui suivront cet avis—sinon il sera ajouté au montant de vingt pour cent, qui sera recouvré conformément à la loi.
H. PERALTA, Auditeur d'Etat.
4 oct—10t

Salle de la Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.

A l'assemblée générale tenue le 1er courant, les officiers qui suivent ont été unanimement élus pour servir le terme prochain.

N. A. LLAMBIAS, Président,
B. F. HERNANDEZ, Vice-Président,
L. J. COURTIN, Secrétaire,
J. F. BARTHELEMY, Trésorier,
JUSTIN DACON, Collecteur,
Dr J. J. CASTELLANOS, Médecin,
J. LLAUO, F. SCHUMACKER, Pharmaciens.
LOUIS J. COURTIN, Secrétaire.
4 oct—1f

Hôpital de la Rue du Cirque,

Nos 129-131, Rue des Remparts, entre Perdido et Poydras.

LES malades seront admis à toute heure du jour et de la nuit, pendant la saison des maladies.—Consultations, depuis 8 heures du matin jusqu'à 6 heures après midi.
24 sout—1m—PP

Décédé hier soir, à 10 heures et demie, à l'âge de trois ans, AUGUSTE, fils d'Auguste Dudonsat et d'Emma Sudrye, son épouse. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après midi à 4 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Robertson 173, entre Ste Anne et Dumaine.

Décédé, hier, à sept heures du soir, à l'âge de 23 ans, FRANÇOIS TROTOT, natif de Dommartin-les Toul, Département de la Meurthe. Ses funérailles auront lieu AUJOURD'HUI, à 10 heures du matin. Ses amis et connaissances, ceux de son oncle Joseph Trotot, et les membres de la Société Française de Bienfaisance, sont priés d'y assister. Le convoi partira de la résidence de M Trotot, No 129 rue Dryades.

Décédé, hier, 3 du courant, à 5 heures et quart de l'après midi, à l'âge de 27 ans, JOSEPH DUCHEIN, né à Castelbiague, Haute Garonne (France). Ses amis et connaissances, ceux de son frère et de ses cousins, et les membres de la Société Française de Bienfaisance, sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 11 heures et demie du matin. Le corps est exposé au coin de la rue d'Orléans et de l'Avenue Carrollton, d'où le convoi partira.

[illegible] DUCHEIN JOSEPH [illegible] ... G. CHAGNARD, Sec.

A.: L.: G.: D.: G.: A.: D.: l'U.: ... E. MARCHAND.

Persévérance Grove No 7
U. A. O. D.
[illegible]

Grove Esperanza No. 8
U. A. O. D.
[illegible]
Par mandement, HENRI THAUVIN, Secrétaire.

NOTICE SPECIALE.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Carrollton.

CHAR POUR LES CHASSEURS.

Un Char Spécial pour les Chasseurs partira de la rue du Canal pour Carrollton tous les Samedis soir à 6 heures.

Il repartira de Carrollton pour la rue du Canal, tous les Dimanches soir à 6 heures.

Prix du passage pour un passager et un chien, 25 cents.

[illegible] B. L. MILLAUDON, Président.
1 oct—5,12,19

Vins divers, Eaux-de-vie, etc., etc.
[illegible]
CESAIRE FASSY.

Dissolution de Société.
[illegible]
CHAS. E. FORSTALL, PLACIDE J. SPEAR.

Avis de Société.
[illegible] M. CHARLES E. FORSTALL [illegible]
FREDERIC THOMAS, PLACIDE J. SPEAR.
Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1867.

COLLEGE DES JESUITES.
[illegible]

AVIS.
[illegible]

Demande de Chambres.
[illegible]

NOJOQUE!!

Souscrivez à NOJOQUE!

Pour $1 00.

Vous lirez NOJOQUE!

Pour $1 00.

Signez les listes de souscription et prouvez que vous encouragez les productions nationales.—N'oubliez pas que la traduction, la PRÉFACE de cet ouvrage est entièrement due à la plume de

PLACIDE CANONGE.

FRANCIS BOUVAIN, Editeur.
62 rue Bourbon, "A la Plume de Bronze."

Révocation de Procurations.
[illegible] H. PINARD.

AVANCES libérales faites sur COTON et autres produits, à nos amis à Hambourg, Havre, Liverpool, Bordeaux, Boston, New York, &c.
OSCAR BERCIER & CO.

Changement de Bureau.
H. PIESSAN a transporté son bureau au No 109 de la rue Gravier—[illegible].

GRANDE FABRIQUE
De Pâtes Alimentaires,
De JACOB FRERES, St-Jacques (Le.)

LE SOUSSIGNÉ, seul agent de cette fabrique, donne avis au commerce qu'il a toujours en magasin des vermicelli, macaroni, lazagni, tremettes et autres pâtes [illegible] de qualité supérieure à tout ce qui a été fabriqué dans le pays jusqu'à ce jour, et qui sont destinés à faire concurrence aux pâtes alimentaires d'Italie.
A. C. TREMOULET, 1 oct—6f

AVIS.
LES soussignés informent leurs amis et le public qu'ils ont transféré leur stock de marchandises au 1er étage du No 67 rue de la Vieille-Levée, entre Bienville et Conti, au-dessus du magasin de MM. Lapène & Ferré. [illegible] marchandises d'importation et du pays [illegible] bottes et souliers. Monsieur H. LAKOVSSIT sera chargé de la vente de nos marchandises.
MARTIN, ALDIGÉ & CO.
P. J. MARTIN, 77, rue du Faubourg St-Martin, Paris.

Chemises! Chemises!
A VENDRE au drawback. Trente-cinq caisses de chemises blanches et couleurs, bonnes pour le marché mexicain.
MARTIN, ALDIGÉ & CO.

AVIS.
LA Société existant entre les soussignés sous la raison sociale LANOS & ROBIN étant arrivée à son terme, est dissoute d'un commun accord à partir du 1er octobre 1867.
M. P. ROBIN, continuant le même genre d'affaire, au même local, rue St Louis, No 5, reste chargé de la liquidation.
F. LANOS, PIERRE ROBIN.

Gustave Barrett de Nazaris.
AVOCAT FRANÇAIS, AGENT D'AFFAIRES,
97.........Exchange Alley.........97
CONSULTATIONS et Examen de titres, Liquidation de Créances, Règlement d'affaires en litige, Recouvrements.
Références: MM. OSCAR BERCIER & CO., AUG. COUTURIE & Co., COUTURIE & BORDELOIS.

Compagnie d'Assurance Germania,
124....Rue de la Commune....124
CETTE COMPAGNIE a transféré ses bureaux du No 136 rue Gravier au No 124 rue de la Commune, entre les rues St Charles et Camp, dans la bâtisse de la Louisiana National Bank.
Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1867.
D. MICHEL, Président.

Changement de local.
Compagnie d'Assurance du Commerce.
LES bureaux de cette Compagnie ont été transportés au No 43 de la rue du Camp, coin Gravier.
Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1867.
S. B. BUCKNER, Président.

Appel à la charité chrétienne.
Archi-diocèse de la Nouvelle-Orléans.
Nlle Orléans, 1er octobre 1867.
[illegible]
N. J. PERCHE, Administrateur.

Manufacture d'Habillements
DE
C. LAZARD,
195, Encoignure Ste-Anne et Vieille-Levée
[illegible]
C. LAZARD

AVIS.
Au vrai, au seul vrai
GUILLARE,
108 Rue de la Douane.
[illegible]
JULES BLINEAU, propriétaire.

A VENDRE.
[illegible]

DEMANDE.
[illegible]

A louer
[illegible]

A LOUER
[illegible]

A LOUER.
[illegible]

A LOUER.
[illegible]

A louer à partir du 1er Octobre
[illegible]

A LOUER
[illegible]

A Louer,
A partir du 1er Octobre, une MAISON [illegible]

MAISON A LOUER.
[illegible]

Ufficio Consolare d'Italia.
[illegible]

Transfert de magasin
MM. MOULOR & DUMESTRE, importateurs de cuirs français [illegible] No 13 rue de Chartres [illegible].

MOULOR & DUMESTRE.
IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,
13....Rue de Chartres.....13.

Chaudières à Sucre.
UN assortiment complet de chaudières à sucre en fer [illegible] de Liverpool.
M. A. de LIZARDI.

Compagnie d'Assurance de l'Union, de la Nouvelle-Orléans.
LES bureaux de la Compagnie d'Assurance de l'Union ont été transférés au No [illegible] de la rue St Charles, [illegible].
J. W. CRAWFORD, Secrétaire.

Nattes! Nattes! Nattes!
150 PIÈCES NATTES, de toutes qualités. [illegible] RUGS, à vendre aux plus bas prix.
DÉSIRÉ BLANCHARD.

BOIS DE CHARPENTE.
AVIS AUX CUVIERS ET AUX ENTREPRENEURS
A VENDRE à bon marché et en lots à la convenance des acheteurs, des planches de cyprès, [illegible]. Les ordres du dehors seront exécutés promptement et au plus bas prix du cours.
Adressez vous à TH. FOSSIER, No 56 Passage de la Bourse entre Bienville et Conti.

Dr. Edmond Souchon,
LAURÉAT ET INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS.
Office: 148, rue Royale (chez Oscar Robin)
Résidence: 111 rue de la Douane, entre Bourbon et Dauphine.

Vitres. Vitres.
10,000 CAISSES vitres françaises, de grandeurs assorties, en débarque [illegible].
WM. H. VREDENBURGH & NEPHEW, rue St. Louis, No 17.

Quinine française.
2,000 ONCES attendues et à vendre par WM. H. VREDENBURGH & NEPHEW, rue St. Louis, No 17.

P. G. MOHAN,
ENCANTEUR ET COMMISSIONNAIRE,
97.......Rue St-Charles.......97
entre les rues Perdido et Poydras.
[illegible]

Avantage offert aux personnes pauvres et laborieuses.
LES familles munies de bonnes recommandations pourront se faire distribuer des fermes anchorées [illegible]
F. P. DUCONGÉ. Rue de Chartres No 39, N. O.

P. MALLARD,
ENCOIGNURE ROYALE ET BIENVILLE

GRANDE OUVERTURE.

M. P. MALLARD a l'honneur d'informer ses nombreux clients [illegible]

Comme par le passé, [illegible]

Meubles de salon, Chambre à coucher, salle à manger, bibliothèque, vestibule, en palissandre, acajou, chêne et noyer de France. Assortiment complet de passementeries et étoffes pour rideaux, draperies en damas, brocatelle, reps, tapisseries, &c.

Magasin à vendre
POUR CAUSE DE DÉPART.
PARTANT pour la France, [illegible] Je vendrai à partir de ce jour, toutes les marchandises [illegible] à des PRIX EXCESSIVEMENT RÉDUITS.

Sucre de la Havane.
215 BOUCAUTS [illegible]
AUG. COUTURIÉ & CO.

ENTREPOT DE TAPIS 19... Chartres.
A. BROUSSEAU & CO.
Importateurs, offrent à des Prix:
TAPIS, [illegible] NATTES, [illegible]

Salle de Billards St-Charles.
[illegible]

Avis de Société.
[illegible]

ASSOCIATION HOWARD
[illegible]

A vendre ou à louer.
[illegible]

INSTITUTIONS
Pensionnat et Externat de Demoiselles
[illegible]

INSTITUTION HOPEWOOD,
située à Chattawa
[illegible]

Académie de l'Etat de la Louisiane.
[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. La Villebeuvre
[illegible]

COLLEGE Commercial de [illegible] Cours commercial [illegible]

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER
PENSIONNAT ET EXTERNAT
LES cours de cette Institution sont en pleine activité. [illegible]
L'Anglais, le Français et la Tenue des livres y sont enseignés simultanément.—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien [illegible].
LES CLASSES DU SOIR destinées aux jeunes gens du commerce comprennent la Tenue des Livres [illegible].
Le Collège est situé rue Hôpital No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

Université de la Louisiane--Ecole de Médecine--Faculté:
A. H. CENAS, M. D., professeur [illegible]
JAMES JONES, M. D., professeur [illegible]
WARREN STONE, M. D., professeur de chirurgie.
T. G. RICHARDSON, M. D., professeur d'anatomie.
J. W. MALLET, Ph. D., professeur de chimie.
SAMUEL M. BEMISS, M. D., professeur de la théorie et de la pratique de la médecine.
STANFORD E. CHAILLÉ, M. D., professeur de physiologie et [illegible].
FRANK HAWTHORN, M. D., professeur, [illegible].
Démonstrateurs d'anatomie:
Wm C. NICHOLS, M. D.—C. J. BICKHAM, M. D.
[illegible]
S. M. BEMISS.

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts [illegible] MACHINES A VAPEUR [illegible]

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer des rues Canal et Claiborne, 6, rue du Camp.
Nouvelle-Orléans, 27 septembre 1867.
[illegible]
J. O. CAMPBELL, Secrétaire.

BOIS DE CONSTRUCTION.
GEORGE MERZ.
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
[illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE [illegible] CLASSE [illegible]
Plan de Police.
[illegible]

F. A. MADER,
Marchand de billets de loterie et de polices
[illegible]

M. BOCHET,
Importeur d'Articles Français pour Modes.
[illegible]
No 59, Rue Royale, Nlle-Orléans.

En Magasin et en Débarquement.
[illegible]

Dépôt du Sud--Portraits et cadres.
[illegible]

Avis de Société.
[illegible] ALEXANDER LEVY [illegible] N. & MARKS
HERMAN MARKS & CO.

Guérison Certaine
[illegible]

LIVRES FRANÇAIS-ANGLAIS,
POUR LES COMMENÇANTS
[illegible]

INJECTIONS ET PILULES
DU Dr RICORD
[illegible] E. GAUDOZ, [illegible]

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.
[illegible]

MANUFACTURES DU SUD.
[illegible]

Vis Newell.
[illegible]

Chaudières à Sucre.
[illegible]
LEEDS & CO.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens
[illegible]

LE Dr [illegible] L'ESTRADE [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS,
3.... RUE CARONDELET PRES CANAL.
ELKIN & Co.,
APPELLENT [illegible] TAPIS WILTON, VELOURS, BRUXELLES, INGRAIN et 3 PLIS, TOILES CIRÉES [illegible], ETOFFES A RIDEAUX [illegible]

Wm. B. MORRIS & Co.
AGENTS D'ASSURANCE
57 Carondelet 57
ÆTNA, DE HARTFORD.
Actif $4,650,000.
HOME, DE NEW-HAVEN
Actif $1,450,000.
SIX MILLIONS.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
[illegible] No 24, rue Dauphine [illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT.
CHIRURGIEN DENTISTE
[illegible] RUE DU CANAL [illegible]

J. A. De HART,
DENTISTE.
17..............Dauphine..............17

PLUS DE MAUX DE DENTS
R. RABASSE,
Chirurgien-Dentiste
[illegible]

Docteur A. Landry,
De la Faculté de Médecine de Paris.
No 80, rue du Maine, encoignure Royale.
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES
[illegible]

UNIVERSE BITTERS.
Fabriqué par Aug. Hartmann, de Louisville Ky.
[illegible]
W. HYLLEST, D. & CO.

A VENDRE:
25 boucauts CHARBON DE SOLE en poudre.
100 balles de MOUSSE No 1.
100 1/2 balles de MOUSSE No 1.
50 1/2 balles EXTRA
Par LAURENT & LACASSAGNE.
15 sept—1m